

NOU[S]VELLES



© Laetitia Gessler

ENJEUX ET DÉFIS DE L'INTÉGRATION

(ÉDITO)

L'intégration des personnes étrangères est une des missions fondatrices du CSP Vaud. L'histoire de la Fraternité retracée dans ce numéro des *Nouvelles* témoigne de cet engagement de près de 60 ans qui a évolué au gré des flux migratoires et de la politique menée par les autorités.

Aujourd'hui, le CSP Vaud est plus que jamais un des acteurs clés de la politique cantonale d'intégration grâce au travail de la Fraternité à Lausanne et au mandat qui lui a été confié par le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) d'ouvrir jusqu'en 2021 des permanences Info-Conseil Migration sur tout le territoire cantonal.

Le CSP Vaud, au travers de son engagement, vise une intégration au sens large, qui permet d'apporter un soutien aux personnes migrantes, quels que soient leurs statuts ou leurs nationalités. Vous trouverez ci-joint la pétition à signer pour la régularisation des travailleuses et des travailleurs sans-papiers dans le canton de Vaud. Lancée en réseau par la «Plateforme Papyrus Vaud» regroupant une quarantaine d'organisations, elle souhaite convaincre nos autorités cantonales de s'inspirer du modèle genevois pour donner enfin un statut légal aux milliers de personnes sans-papiers vivant et travaillant dans le canton de Vaud depuis des années.

Bastienne Joerchel, directrice

DES STATUTS RÉVISÉS

INTERVIEW DE
PASCALE GILGIEN [6]

NOUVELLE VENTE DE CHOC [7]

[DOSSIER]**ENJEUX ET DÉFIS DE L'INTÉGRATION**

© DR

Lors de la récente rencontre des quatre CSP, le 17 juin à Renens, le CSP Vaud, organisateur de la journée, a choisi de se pencher sur les enjeux et les défis de l'intégration.

Pourquoi ? Parce que les CSP sont fondamentalement concernés par cette question, de par leur action.

Mais aussi parce qu'à l'heure actuelle, on parle énormément d'intégration, que toutes sortes de programmes étatiques mobilisent cette notion, dans un contexte... de durcissement de la politique migratoire. Le cadre est en effet à tout le moins paradoxal : l'intégration est devenue à la fois une responsabilité institutionnelle et la source de critères contraignants qui conditionnent le droit de séjour des personnes de nationalité étrangère en Suisse. On peut même parler d'une subordination croissante de la politique d'intégration sociale à la politique migratoire, dont les effets constituent une source importante de pré-occupation pour les CSP.

Or, la notion d'intégration, contrairement à celle d'assimilation, suppose un processus réciproque : d'une part, la volonté des personnes de nationalité étrangère de s'intégrer et de participer à la vie de la société d'accueil et, d'autre part, l'ouverture de la société d'accueil à l'altérité et la mise à disposition de mesures d'encouragement facilitant la participation et l'égalité des chances. C'est à ce titre qu'on peut parler de visée de cohésion sociale.

En réalité, avec une définition politique de l'intégration si étroitement liée aux visées de la politique migratoire, la gestion même des critères d'intégration s'apparente davantage à un mode de régulation de la présence étrangère en Suisse (du fait de l'effet sur les permis de séjour), modulée selon les populations étrangères, elles-mêmes distinguées en fonction de leur provenance (asile ou migration du travail, Européen-ne-s versus ressortissant-e-s des pays dits tiers).

On constate ainsi, au fil des années, l'élévation continue des exigences que les personnes étrangères doivent remplir pour être considérées comme intégrées et donc « dignes » de résider en Suisse. Exigences qu'une partie de la population suisse serait bien en peine de remplir ! Avoir un emploi permettant l'autonomie financière, ne jamais faire appel à la solidarité organisée pour faire face aux aléas de vie, ne pas avoir de dettes ou de poursuites, disposer d'un logement convenable... Cette évolution est source de grandes préoccupations, puisqu'elle induit pour les personnes de nationalité étrangère des risques toujours plus importants – et très réels – de mettre leur titre de séjour en péril en

cas de besoin d'aide sociale... D'un point de vue de politique sociale, cela augmente de façon notable les risques de non-recours à la solidarité pour des personnes qui ont objectivement besoin d'aide (minimum vital non couvert) et, en conséquence, d'une paupérisation « invisible ». Et pourtant, le CSP Vaud est, depuis longtemps, et reste, un acteur motivé au service de l'intégration, comprise non pas comme un instrument au service de la politique migratoire, mais dans son acception première : favoriser, par différentes actions et notamment des informations, des conseils et un appui appropriés, les conditions de vie des personnes migrantes présentes dans le canton, et leur participation au vivre ensemble. C'est au service de cette mission que la Fraternité étend son action dans le canton, grâce au mandat confié depuis 2014 par les autorités en charge de l'intégration.

Caroline Regamey, chargée de politique et action sociales

La parole à Fanny Spichiger, adjointe au Bureau cantonal de l'intégration et de la prévention du racisme du canton de Vaud.



« Dans le contexte actuel, décrit par Caroline Regamey dans son article, le Bureau cantonal de l'intégration et de la prévention du racisme doit prendre en compte les impératifs de la politique fédérale. C'est pour cela qu'il est plus nécessaire que jamais d'être présent sur tout le territoire cantonal. Afin que chacun ait un accès facilité aux informations. C'est aussi pour cela que le BCI continue, en plus de ses propres antennes régionales, de s'appuyer sur le réseau associatif qui est très dense dans le canton de Vaud ; nous avons beaucoup de chance. Etre présent sur tout le territoire, afin qu'il n'y ait pas des « poches » de nonaccès aux prestations en matière d'intégration, mais aussi, et c'est en particulier le sens du partenariat avec le CSP Vaud, pour continuer d'être au plus proche du terrain. Ce qui explique notamment ma présence à la journée des quatre CSP, afin d'entendre les problématiques et de pouvoir les faire remonter. Nous nous considérons comme une courroie de transmission par rapport aux besoins des personnes migrantes. »

[DOSSIER]**LE CSP VAUD ET L'INTÉGRATION, UNE LONGUE HISTOIRE**

© Laetitia Gessler

Si on a l'habitude de dire que l'intégration est l'affaire de toutes et de tous, elle est en tout cas presque indissociable de l'histoire du CSP. De fait, le CSP Vaud a empoigné de manière active la mission d'intégration des personnes de nationalité étrangère presque dès l'origine du Centre, avec une vision grand angle, celle visant à offrir aux personnes concernées des conditions favorisant leur arrivée et leur participation dans notre canton.

Primo-information et conseil de l'époque

Avant même la création de la Fraternité en 1964, les prémices se révèlent dans la préoccupation du CSP Vaud de «faire quelque chose» pour faciliter l'arrivée massive de travailleuses et de travailleurs d'Italie et d'Espagne. Très vite, cette volonté prend la forme d'une brochure de bienvenue, rédigée en espagnol et en italien sous le titre *Bienvenida, Benvenuto*. Avec cette publication, la direction du CSP Vaud se donne quatre objectifs : (1) souhaiter la bienvenue ; (2) donner une information historique et politique succincte sur la Suisse et le canton de Vaud ; (3) répondre à une série de questions pratiques qui tôt ou tard peuvent se poser aux personnes qui viennent travailler dans le canton ; (4) «Donner un mot d'encouragement écrit par l'un des leurs qui a passé par les mêmes difficultés dont souffre toute personne s'installant dans un pays dont elle ne connaît ni les habitudes, ni la mentalité, ni la langue».

Le ton est dès lors donné. Le secteur de la Fraternité se construit d'abord en tant que consultation sociale en langue espagnole, puis en langue italienne, avec des travailleurs sociaux issus ou proches des communautés étrangères, afin d'offrir les plus grandes facilités d'accès aux personnes qui ont des besoins d'information, de compréhension, d'aide aux démarches administratives, etc. Le service évoluera ensuite au gré des provenances des usagers-ères (plus de 80 nationalités en moyenne) et surtout de leurs besoins, se spécialisant dans les questions les plus problématiques, statut de séjour et assurances sociales notamment.

Institutionnalisation de l'intégration, nouvelles perspectives

Au cours des années 1990, la notion d'intégration entre dans les discours politiques, et les responsabilités étatiques commencent à se dessiner. Il s'agit de définir les conditions d'intégration et de favoriser celles-ci par certaines mesures cohérentes avec la politique migratoire : essentiellement en faveur des personnes déjà installées sur le territoire

et de celles provenant des pays de la CE et de l'AELE. C'est ainsi que certains cadres légaux (naturalisation, asile) manient déjà cette notion, avant même que la politique fédérale en la matière ne soit arrêtée. A la fin de la décennie, l'intégration n'est plus considérée seulement comme une tâche de la société civile, mais comme relevant de la compétence de la Confédération. Le financement de mesures favorisant l'intégration s'ancre en 1999 dans la Loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers (LSEE), et donne le coup d'envoi de projets émanant de la Confédération, via la Commission fédérale pour les étrangers (CFE). La promotion de l'intégration est alors confiée sous forme de mandats cantonaux.

Acteur et promoteur de l'intégration

Fort de son expérience de travail au service des personnes de nationalité étrangère, le CSP Vaud obtient en 2001 le mandat de promotion de l'intégration pour le canton de Vaud. Il s'emploie dès lors à soutenir le dépôt de projets d'intégration et à accompagner leur réalisation. En parallèle, deux publications – le journal *Intégration Info* et la brochure «Contacts pour l'intégration des personnes immigrées», ainsi qu'un site internet, sont réalisés et des collaborateurs-trices sont engagé-e-s pour œuvrer dans les régions du canton.

En 2007, le Canton de Vaud se dote d'une Loi cantonale sur l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (LIEPR) et met en place deux ans après un Bureau cantonal d'intégration (BCI). Ce dernier reprend à son compte les activités de promotion de l'intégration.

En 2014, le CSP Vaud obtient un nouveau mandat du BCI pour étendre et rendre accessibles à l'échelle du canton les prestations spécialisées de la Fraternité. Les permanences Info-Conseil Migration sont nées et se développent depuis au rythme d'une ouverture en moyenne par année dans les diverses régions du canton.

Caroline Regamey, chargée de politique et action sociales**[+] «Encourager et exiger»**

Cette formule synthétise la définition politique de l'intégration, qui est précisée en tant que notion légale dès 2008 dans la Loi sur les Etrangers (LEtr). A l'heure actuelle, les personnes de nationalité étrangère sont considérées comme intégrées si :

- Elles respectent la sécurité et l'ordre publics.
- Elles respectent les valeurs de la Constitution.
- Elles possèdent les compétences linguistiques requises.
- Elles participent à la vie économique ou acquièrent une formation.

Les critères mesurables définissent en particulier :

- un niveau linguistique dont l'exigence est proportionnelle au degré de stabilité du titre de séjour.
- que les personnes soient autonomes financièrement et ne dépendent pas de l'aide sociale ou de prestations d'assistance.

Avec les durcissements légaux intervenus récemment, c'est non seulement l'obtention mais le maintien des titres de séjour qui dépendent du respect de ces critères. Un permis peut être de sorte remis en question, non renouvelé ou même, pour un permis C, rétrogradé en cas de perception de prestations sociales. Et cela indépendamment de la durée de résidence des personnes ou des familles.

En ce sens, les critères d'intégration tels qu'ils sont définis dans les cadres légaux fonctionnent comme instruments de contrôle.



[DOSSIER]

PERMANENCES INFO-CONSEIL MIGRATION RÉPONDRE AUX BESOINS, ÉLARGIR LE SOUTIEN

Depuis 2014, le CSP Vaud est le partenaire privilégié du Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) pour offrir une information, des conseils et un appui gratuit à toute personne étrangère ou suisse sur les questions migratoires. Ce programme veut en premier lieu répondre aux besoins spécifiques d'une population migrante en forte croissance ces dernières années dans le canton de Vaud. Son dispositif d'implantation régionale vise également à fédérer tous les acteurs concernés, associations et communes, autour de l'objectif d'intégration qui est au cœur de la mission du BCI.

Un premier projet pilote a eu lieu sous l'égide du Programme d'intégration cantonal (PIC) 2014-2017, qui a vu l'ouverture de trois permanences Info-Conseil Migration à Payerne en 2014, à Renens et à Orbe en 2016. Dans le cadre du PIC 2018-2021, mandat a été donné au CSP Vaud d'étendre les permanences aux autres régions du canton afin de rendre cette prestation plus accessible à toutes et à tous. Une nouvelle permanence Info-Conseil Migration a ainsi été ouverte à Clarens en octobre 2018, pour le district Riviera Pays-d'Enhaut, puis à Aigle en avril 2019 pour le district du Chablais. L'extension du programme se poursuivra en direction de La Côte dans les prochains mois.

Pour le CSP Vaud, mettre en œuvre ce mandat est à la fois un aboutissement et un défi. Il permet d'abord de valoriser le travail de spécialistes réalisé par la Fraternité à Lausanne depuis de nombreuses années. L'importante fréquentation de ses permanences sociales sur la durée témoigne de leur nécessité. Elles répondent à un besoin pour le public et pour le réseau associatif de soutien aux migrant-e-s qui oriente vers la Fraternité leurs bénéficiaires dès que des questions sociojuridiques en lien avec le droit des étrangers se présentent.

Le défi consiste à reproduire à la carte et selon les spécificités de chaque région cette prestation selon un double objectif ambitieux : répondre aux besoins et associer les différents acteurs à l'effort d'intégration pour en assurer la pérennité. La vocation des permanences Info-Conseil Migration est de s'inscrire à la fois en complémentarité de ce qui existe et en catalyseur pour élargir la base de soutien à la mission d'intégration au sens large. Dans nombre de régions et de localités, les acteurs associatifs sont déjà très présents en offrant accueil et informations

à la communauté migrante. Les permanences du CSP Vaud viennent donc essentiellement en appui pour compléter le dispositif avec une expertise pointue. Au fil du temps, grâce à d'étroits contacts, une collaboration et une coordination se mettent en place et permettent une prise en charge optimale des bénéficiaires.

Le rôle des communes est aussi au cœur du dispositif. Certaines villes ont déjà adhéré au concept d'intégration en développant leur propre programme d'intégration (mini-PIC), d'autres montrent un intérêt grandissant à améliorer leur politique d'intégration à l'égard des migrant-e-s installé-e-s sur leur territoire. Le projet leur met à disposition « clé en main » une prestation de qualité répondant aux besoins, qu'elles peuvent s'approprier et adapter à leurs situations propres. Les communes proposent des locaux et des infrastructures et contribuent à la diffusion de l'information au public.

Vous l'aurez compris, étendre les permanences Info-Conseil Migration à toutes les régions du canton ne se résume donc de loin pas à l'installation de bureaux et l'accrochage d'une pancarte. La force du projet est la convergence de différentes initiatives et de volontés et son implantation dans le réseau régional auprès de tous les acteurs concernés. C'est seulement à cette condition que la mission d'intégration inscrite dans la loi et à laquelle contribue le CSP Vaud se concrétisera vraiment.

Bastienne Joerchel et Alfonso Concha

[+] Les permanences Info-Conseil Migration

Elles répondent aux questions dans les domaines suivants :

- Informations lors de l'arrivée en Suisse
- Lois, textes juridiques
- Administration
- Courriers officiels
- Assurances sociales
- Statut, permis de séjour : transformation, renouvellement
- Mariage, faire venir sa famille
- Sans-papiers

Vous trouverez toutes les informations utiles sur le lieu des permanences et les horaires sur :

<https://csp.ch/vaud/fraternite-permanences/>

[DOSSIER]**MON JOB AU CSP - CHARGÉ DE PROJET**

© Laetitia Gessler

Cela fait bientôt quinze ans que je travaille pour le CSP Vaud. D'abord comme assistant social à la Fraternité, puis, depuis le 1^{er} janvier 2018, comme chargé de projet pour le développement d'un mandat reçu du Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI). En commençant mes études en Sciences sociales à l'Université de Lausanne, je ne me prédestinais pas à devenir travailleur social. Pourtant, un cours intitulé «Santé et migration» que j'ai suivi en première année a été révélateur et m'a donné envie de devenir

travailleur social auprès des populations immigrées, au point que j'ai construit tout mon cursus universitaire pour me spécialiser dans le domaine de l'intégration. C'est à partir de ce moment-là que j'ai réalisé à quel point le parcours d'intégration d'une personne étrangère pouvait être semé d'embûches et de difficultés. Quand bien même, en ma qualité de «segundo», je n'avais, moi-même, pas éprouvé de difficultés particulières à m'intégrer, j'avais observé, en spectateur privilégié, les difficultés inhérentes au processus d'intégration rencontrées par mes parents.

Depuis 55 ans, la Fraternité développe une action sociale spécifique centrée sur les problématiques particulières des migrant-e-s. C'est pourquoi j'ai toujours voulu y travailler et j'y ai postulé dès que cela a été possible. Au cours des presque treize années durant lesquelles j'y ai fonctionné comme travailleur social, j'ai eu la chance d'accompagner, d'informer et de conseiller de nombreuses personnes dans leur processus d'intégration au sens large. Au fil des décennies, les travailleurs sociaux et les travailleuses sociales de la Fraternité s'attellent à tisser des liens entre les immigré-e-s et les personnes suisses et c'est cela qui me plaît dans ce travail. Alors, me direz-vous, comment cela se fait-il, si j'aime autant mon travail, que j'aie changé de fonction en cours de route ?

Le poste de chargé de projet que j'occupe actuellement s'inscrit dans la continuité du travail décrit ci-dessus, puisque, sur mandat reçu du Canton (le BCI), il nous offre la possibilité de développer une partie du travail de la Fraternité, à savoir les permanences d'information et de conseil, à l'échelle du canton. Ainsi, par l'implantation et l'ouverture de permanences régionales, le CSP Vaud continue et accroît son travail de défense des droits des personnes étrangères et de promotion de leur intégration.

Au cours des quinze dernières années, j'ai eu la chance de pouvoir occuper deux fonctions totalement différentes au sein du CSP Vaud. Mais mon ancien et mon nouveau travail au CSP Vaud œuvrent pour la même cause : offrir aux migrant-e-s nouvellement arrivé-e-s ou installé-e-s les conditions d'accueil et d'intégration que j'aurai souhaitées pour mes parents, arrivés en Suisse en pleine «*période Schwarzenbach*».

Alfonso Concha**[DOSSIER]****TÉMOIGNAGE**

A la permanence, M^{me} et M. B., Portugaise et Albanais, jeunes mariés, vont chercher entre autres, des informations pour démarrer leur vie de jeune couple en Suisse. On leur explique ce qu'ils doivent faire pour s'intégrer au mieux. Chaque lettre qu'ils reçoivent, ils l'amènent là-bas et en discutent avec l'assistante sociale ou l'assistant social. Ils veulent tout faire en ordre, ont une volonté de ne rien manquer, de bien faire à chaque étape. A la permanence, on les rassure, on les encourage. Le couple ne tarit pas d'éloges sur les deux professionnel-

le-s qui se sont succédés pour les accueillir et les conseiller. «*Ils sont très gentils, tous les deux. Ils se sont magnifiquement occupés de nous.*» M^{me} B. insiste beaucoup sur le fait qu'ils leur ont aussi expliqué leurs droits ainsi que leurs devoirs, car étrangers ici, en entendant les commentaires de la rue ou les discours, ils sont remplis de crainte et ont peur de faire faux, ou de ne pas oser faire quelque chose.

**Propos recueillis par Evelynne Vaucher Guignard**

(INSTITUTION)**DES STATUTS RÉVISÉS POUR LE CSP VAUD**

«Le CSP Vaud œuvre pour une société inclusive, juste et solidaire, qui respecte la dignité humaine. Dans cette vision, toute personne, sans discrimination, a accès aux droits fondamentaux, en particulier aux ressources matérielles, sociales et relationnelles dont elle a besoin en vue d'un développement harmonieux et autonome.»

Le 24 juin dernier, l'Assemblée générale de l'Association du CSP Vaud a approuvé des statuts révisés qui ancrent dans le préambule la vision de l'institution. Cette formulation est l'aboutissement d'un travail collectif de plusieurs mois entre l'équipe et le comité autour de l'élaboration d'une stratégie institutionnelle.

Les statuts révisés intègrent également un nouvel article qui précise le fonctionnement participatif du CSP Vaud qui n'y figurait pas explici-

tement. Celui-ci met en œuvre et valorise l'intelligence collective pour parvenir à trouver les meilleures solutions possibles aux questions qui se posent. Il permet au CSP Vaud de s'appuyer sur ce qui fait sa force: l'expérience de terrain et la recherche de solutions adaptées aux besoins pour apporter une aide concrète aux personnes qui rencontrent des difficultés.

Et pour finir, la révision a permis d'actualiser les liens existants entre l'Eglise réformée vaudoise et le CSP Vaud. Sur ce sujet, Pascale Gilgien répond aux questions d'Evelyne Vaucher, chargée de communication du CSP Vaud, sur sa contribution dans le cadre du groupe de travail qui a œuvré à cette révision, composé de membres du comité, de l'équipe et de la direction.

**INTERVIEW DE
PASCALE GILGIEN**

© DR

Pharmacienne, mère de quatre enfants adultes et «hors du cocon» dont deux se marient cette année, Pascale Gilgien a été élue au Conseil synodal de l'Eglise réformée vaudoise il y a dix ans. Elle y a occupé la fonction de répondante du domaine de la santé et de la solidarité et à ce titre a représenté le Conseil synodal de l'EERV au sein du comité du CSP Vaud.

Pascale Gilgien, vous terminez votre mandat de conseillère synodale à la fin du mois d'août et, par conséquent, aussi votre collaboration au comité du CSP Vaud. Votre dernière expérience au CSP Vaud aura été votre participation au groupe de travail de révision des statuts. Pouvez-vous nous en parler ?

Ce fut une expérience très enrichissante de travailler à la révision des statuts du CSP Vaud. Le groupe était constitué de personnes très différentes les unes des autres, provenant du comité, de l'équipe, ainsi que la directrice et la secrétaire générale. Les points de vue étaient parfois très différents. Les compétences aussi, très intéressantes. La discussion a été de bout en bout très agréable. Il n'y avait pas d'opposition, mais une grande écoute.

Pouvez-vous nous en donner un exemple ?

J'ai trouvé très intéressant (*sourire*) d'expliquer aux autres membres du GT ce que c'était que la diaconie et qu'ils s'en rappellent plusieurs semaines plus tard, quand bien même certain-e-s ne sont pas du tout

partie prenante de notre terminologie. Le terme a été remplacé par le mot «service» dans la version finale, dans le but d'être compris par tout le monde, mais le message était passé.

Quel a été votre rôle ?

Il a été de veiller à ce que le lien entre l'Eglise réformée et le CSP Vaud soit inscrit au plus juste des relations actuelles. Je me suis assurée aussi que les instances de la Région ecclésiastique de Lausanne soient associées à cette élaboration puisque celles-ci font partie des fondateurs-fondatrices de l'association. Nous avons également consulté les membres de l'assemblée générale du CSP Vaud, dont les ancien-ne-s président-e-s, et avons pu tenir compte de leurs remarques. Ce travail en amont a permis une adoption à l'unanimité sans remarque lors du vote final sur les statuts révisés le 24 juin dernier.

Pour moi, c'était important de préciser clairement l'origine du CSP Vaud, dans la mesure où on enlevait la mention que le CSP Vaud «est un témoin de Jésus Christ» et d'y affirmer que l'EERV reconnaît le CSP Vaud comme participant de son service. Nous avons aussi fait une remise à jour des délégations, de manière pragmatique, afin que le nombre de sièges puissent être occupés. Mais sur le fond, c'est très important que les paroisses continuent à se sentir parties prenantes du CSP Vaud.

Je me retrouve aussi tout à fait dans la vision inscrite désormais dans le préambule des statuts qui correspond aux valeurs fortes du protestantisme.

Et plus généralement, sur le CSP Vaud ?

J'y ai fait des expériences multiples. Au début, en partenariat avec Hélène Küng, qui en tant que pasteure avait un lien privilégié avec l'EERV. Puis avec Bastienne Joerchel, que j'ai contribué à présenter au comité du CSP Vaud ! J'étais convaincue que c'était le bon moment pour le CSP Vaud d'avoir une directrice non pasteure, mais au bénéfice d'autres expériences. Je suis très heureuse de quitter le CSP Vaud alors qu'il se trouve dans une bien meilleure conjoncture. Les mandats de l'Etat augmentent. Nous avons réussi à maintenir la subvention de l'Eglise, ce qui n'est pas rien vu la diminution de ses membres et de ses finances. Le système participatif aussi se porte mieux. Quand je suis arrivée, on le percevait en crise, cela tournait à la cogestion. Maintenant, nous avons réussi à le définir et à l'inclure dans les statuts. J'ai de l'admiration pour le travail qui a été accompli sur ce plan aussi.

Propos recueillis par Evelyne Vaucher Guignard

[ACTU]**LE CHOC DU CSP VAUD FAIT PEAU NEUVE!**

© CSP Vaud

«Un lien plus chaud!» : nouveau slogan pour un nouveau visual, décliné en trois versions! Trois écharpes pour nous apporter un peu de douceur et de chaleur.

La vente annuelle de chocolat, qui se déroule habituellement la troisième semaine du mois de novembre,

est le moment dans l'année où le CSP Vaud descend dans la rue pour aller au-devant de la population grâce à l'équipe de professionnel-le-s, des bénévoles ainsi qu'une forte mobilisation des paroisses. Autour de l'achat de la plaque de chocolat orange, devenue au fil des ans l'emblème du CSP Vaud, les paroles échangées permettent de faire connaître ses activités au grand public.

Une magnifique collaboration avec l'ERACOM!

Après quinze années de bons et loyaux services, il était temps de tourner la page du «choc qui fait du bien» et de faire peau neuve. Quoi de mieux que de proposer à des jeunes représentant la nouvelle génération d'imaginer le nouvel emballage et son message! En automne 2018, c'est toute une classe de 2^e année de graphisme de l'Ecole romande d'arts et communication (ERACOM) qui se lance. A l'issue d'une intense semaine de travail, dispensée par M. Blaise Magnenat, quinze élèves ont présenté leurs projets: 28 emballages originaux, colorés et variés avec des intensités diverses, parfois de l'humour, parfois de la colère par rapport à la problématique de la pauvreté. L'un des projets qui nous a particulièrement marqués était celui d'Emma Riccio qui interpellait avec son slogan «Plaque ta misère».

Il a ensuite fallu faire le choix sur une présélection de huit projets retenus par l'ERACOM sur des critères plutôt graphiques. Un exercice difficile, où nous avons pris en compte non seulement l'originalité du visuel et son message mais aussi sa faisabilité et son adéquation à notre démarche de vente annuelle.

C'est au final l'emballage de Mélanie Schiller qui a été retenu avec son joli message: «Un lien plus chaud», comme un appel à la solidarité. Nous avons apprécié la déclinaison des trois écharpes avec leurs nœuds qui symbolisent bien le lien que souhaite créer le CSP Vaud avec la population vaudoise au travers de cette vente annuelle.

UN TOUT GRAND MERCI à l'ERACOM et à ses élèves pour leur travail!**... avec des clubs de tricot!**

Pour varier les plaisirs, les personnes qui auront la chance de fréquenter un stand du CSP Vaud en ville de Lausanne pourront non seulement faire leur provision de chocolat (toujours la même délicieuse recette) mais aussi faire l'acquisition d'une vraie écharpe tricotée main par les membres des clubs de tricot:

- Les Trico'leuses de Nyon
- Les Tricoteuses de Croy

Un tout grand merci à elles!

Et avec... vous!

Toutes ces plaques de chocolat, il faut les vendre. Achetez des cartons de choc!

Alors, si vous ne savez pas encore que donner comme cadeau de fin d'année:

- A vos employé-e-s
- A vos partenaires commerciaux
- A vos ami-e-s
- A vos neveux et nièces
- A ...

N'hésitez plus, commandez directement un ou plusieurs cartons de chocolat (12 plaques, Fr. 60.- le carton) au **021 560 60 24!**

Vendez-le sur un de nos stands pendant 1 heure ou 2

Si vous préférez l'action, votre aide pratique sera la bienvenue, vous appelez au même numéro et vous nous signalez quand vous seriez disponible pour vendre du choc sur un de nos stands, les vendredi 22 ou samedi 23 novembre.



© Laetitia Gessler

[+] Mélanie Schiller

«A la base, j'avais fait un nœud dans une corde, pour montrer quelque chose de brisé qui était rattaché par quelqu'un. Ensuite, j'ai renoncé à la corde, peut-être que cela pouvait faire des associations trop négatives. Du coup, au final, j'aime mieux l'écharpe, c'est plus chaleureux. En plus, j'ai été très contente de pouvoir faire trois motifs au lieu d'un seul.

Ce n'est pas la première fois que je gagne un concours... J'ai aussi déjà été choisie pour un autre projet! Après mon CFC? Mon rêve est de devenir dessinatrice de bandes-dessinées.»

Mélanie Schiller a reçu le mandat du CSP Vaud, pour réaliser les diverses déclinaisons du visuel sur les différents supports (stands, affiches, flyers, annonces).

Un grand merci à M^{me} Anne Hogge Duc, doyenne «Domaines graphisme et réalisation publicitaire» de l'ERACOM.



**Grande vente de choc du CSP
«un lien plus chaud»
les vendredi 22, samedi 23
et dimanche 24 novembre 2019
Tous les lieux sur
www.csp.ch/vaud/dons/vente-annuelle-de-chocolat-au-benefice-du-csp/**

[ACTUALITÉS]**UNE PÉTITION POUR SOUTENIR LES SANS-PAPIERS**

© DR

Le CSP Vaud avec de nombreux partenaires (associations, syndicats, Eglises et partis constitués en Plateforme Papyrus Vaud) appelle à soutenir et à signer la pétition «Pour la régularisation des sans-papiers» dans le canton de Vaud.

La régularisation des travailleuses et des travailleurs sans statut légal (aussi appelés sans-papiers) a toujours suscité l'attention et la préoccupation du CSP Vaud, que ce soit par le biais de procédures individuelles ou dans le cadre de revendications collectives. Depuis plus de quinze ans, nous cheminons avec le Collectif vaudois de soutien aux sans-papiers (CVSSP) en défendant la nécessité d'obtenir une reconnaissance de leur présence, de leur travail, de leurs droits et de leur utilité économique et sociale.

En effet, les personnes sans papiers sont souvent exploitées, victimes d'abus, dans une zone de non-droits et sans capacité à se défendre, alors qu'elles occupent les emplois les plus précaires, difficiles, voire dangereux, mais nécessaires, dont les Suisses ne veulent pas : prise en charge des jeunes enfants ou des personnes âgées, emploi domestique, agriculture-horticulture, restauration et construction par exemple. Après de longues années de séjour, ces travailleurs et ces travailleuses, qui cotisent aux assurances sociales et aux impôts au bon vouloir de leurs patrons, peuvent parfois obtenir une régularisation de leur séjour, mais le processus est non seulement très long en raison des nombreuses preuves à apporter, mais également très incertain. En effet, tant les autorités cantonales que fédérales doivent approuver ces demandes exceptionnelles et l'arbitraire est de mise. Aussi très peu d'entre elles et eux osent tenter leur chance : un refus les exposerait à perdre tout ce qu'ils et elles ont mis des années à construire.

PLATEFORME
PAPYRUS
VAUD

L'Opération Papyrus menée dans le canton de Genève entre 2017 et 2018, qui a été négociée entre un conseiller d'Etat de droite et les autorités fédérales, a, dans le cadre de la loi existante, précisé et objectivé les conditions pour obtenir une autorisation de séjour et de travail. Les critères ainsi définis ont permis à plus de 2500 sans-papiers installés depuis plus de cinq ans (pour les familles avec enfants scolarisés) ou dix ans (pour les autres) d'oser se dévoiler et d'obtenir le sésame tant espéré.

Cette opération a également permis à l'Etat d'assainir un secteur économique en effectuant des contrôles des conditions salariales, de renflouer les caisses de l'Etat et de réduire la zone de non-droit permettant à des personnes mal-intentionnées de profiter de la vulnérabilité des sans-papiers.

Les contacts que nous avons pu développer au travers de la Plateforme nationale pour les sans-papiers nous ont appris que les autorités fédérales considèrent désormais que la balle est dans le camp des Cantons, et qu'il est dommageable de ne pas appliquer les mêmes critères dans tous les cantons.

Aussi, dans le but de solliciter les autorités vaudoises pour qu'elles appliquent ces critères négociés par Genève, le CSP Vaud avec de nombreux partenaires (associations, syndicats, Eglises et partis constitués en Plateforme Papyrus Vaud) vous appellent à soutenir et à signer la pétition encartée dans ce numéro.

Myriam Schwab Ngamije,
travailleuse sociale à la Fraternité

[ADRESSES]**BOUTIQUE DE MORGES**

Rue de Lausanne 4 bis
1110 Morges
T 021 801 51 41

LE GALETAS DE LA BLÉCHERETTE

Ch. de la Tuilière 5
1052 Le Mont-sur-Lausanne
T 021 646 52 62

LE GALETAS DE LA RIVIERA

Rue du Marché 19
1820 Montreux
T 021 963 33 55

BOUTIQUE LIVRES DE LAUSANNE

Escaliers-du-Marché 9
1003 Lausanne
T 021 312 96 16

LE GALETAS DE LA BROYE

Rue des Terreaux 10
1530 Payerne
T 026 660 60 10
www.galetas.ch

[IMPRESSUM]**Edition vaudoise**

Centre social protestant Vaud
Beau-Séjour 28, 1003 Lausanne
T 021 560 60 60
info@csp-vd.ch
CCP 10-252-2 – IBAN
CH09 0900 0000 1000 0252 2

Tirage

16 000 exemplaires

Rédactrice en chef

Evelyne Vaucher Guignard

Impression

Imprimerie Baumer SA

Ont collaboré à ce numéro

Anne-Claude Baud,
Alfonso Concha,
Natascha Dubois,
Bastienne Joerchel,
Caroline Regamey,
Myriam Schwab Ngamije,
Evelyne Vaucher Guignard

Photos, illustrations

Laetitia Gessler
Yves Leresche
Margaux Reguin, Radio Chablais

Conception

Buxum-communication.ch

Mise en pages

Haymoz.design

Relecture

Evelyne Brun

**Imprimé sur papier respectant
l'environnement, certifié aux normes
FSC (gestion durable des forêts)**